



FICHE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Membre du bureau

L'adresser à l'UFNAFAAM, 16 place du Colonel Parisot, 32290 Aignan

Date limite le **30 AVRIL 2017** (tampon de la poste faisant foi)

Nom : BIOULAC Prénom : Pascal

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : le 06/04/1969 à AURILLAC 15

Adresse complète : 12, grande rue

Code postal : 51270 Ville : CONCY

Permis de conduire

Assistant(e) maternel(le) ou Assistant(e) familial(e) ou Accueillant(e) familial(e) depuis Mars 2011
Fournir la copie de l'agrément ou du dernier renouvellement.

Expériences associatives :

Membre du bureau UFNAFAAM (date première élection

Fait partie de son association en tant que membre actif (bureau ou CA) depuis 2013

A participé à journées organisées par l'Ufnafaam

A participé à CA union fédérative avant dépôt de candidature

en tant que fondé de pouvoir, si accord de la présidente d'association (accord joint à cette fiche signée et datée)

Certifie sur l'honneur que les renseignements sont exacts et se porte candidat(e).

Fait à CONCY le 24 Avril 2017

Signature :

Pour que la candidature soit retenue, il faut être en conformité avec l'article 14 des statuts et l'article 7 du règlement intérieur. Le bureau ne pourra retenir que les candidatures ayant remplies ces conditions. Les membres du bureau sont soumis à un contrat de fonctionnement.



Mon parcours, mes motivations...

- 1) Qu'est-ce que l'Union Fédérative pour vous ?
- 2) Quel est le rôle et le travail d'un membre du bureau ?
- 3) Qu'est-ce que pour vous l'esprit associatif ?
- 4) Quelles sont les motivations qui vous ont fait poser votre candidature ?

Merci de prendre en compte mon retour sur la pièce jointe
ainsi que les divers points évoqués avec ma candidature.

Salutations.

BIOULAC Pascal

Vice-président de l'AAF Marne

12, grande rue

51270 CONGY

Congy le 24 avril 2017

Objet : Candidature au bureau de l'ufnafaam

Chers membres du bureau,

L'union fédérale est une instance de partage de nos expériences et une instance représentative de notre profession au travers de ; ses statuts, ses prises de positions, ses orientations, ses préconisations et de toutes ses actions de nature à être bénéfiques et en adéquation avec l'ensemble des intérêts de ses membres.

C'est un interlocuteur privilégié de l'institution étatique et de ses différents acteurs.

Le rôle d'un membre du bureau est de représenter l'union fédérale et de servir l'intérêt général de l'ensemble de ses membres.

Le travail d'un membre du bureau répond à un sens aigu de la rigueur et de la discipline, à une capacité d'écoute et de persuasion et à un sens accru du consensus.

Le travail du membre demande une grande disponibilité et notamment intellectuelle et un sens de l'engagement collectif au travers d'un travail en équipe ou l'individu doit être en capacité de s'effacer face à l'intérêt collectif qu'il porte, qu'il représente ou qu'il défend.

Une bonne connaissance du statut et des diverses réglementations s'appliquant à la profession sont indispensables à ce stade de l'engagement au service de la profession.

L'esprit associatif est l'expression d'une réalité simple que « seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin ».

Avec un engagement auprès de l'AAF de la Marne, j'ai rencontré les écueils et les limites de la représentativité statutaire auprès de nos employeurs s'agissant de la représentation professionnelle réglementaire reconnue par celui-ci.

J'ai donc intégré un syndicat réformateur (cfdt) et endossé au fil du temps, quelques mandats ; Chsct, délégué syndical, responsable de commission des Asfam, conseiller syndical...

J'ai œuvré auprès de notre employeur et initié, en lien avec mes mandats, des améliorations notables ; paiements des congés exceptionnels, prises en compte de l'ancienneté, de la qualification, de la laïcité, de l'intégration au niveau du service RH ...

Nous avons aussi accompagné de nombreux collègues sur leurs faiblesses et autres contentieux avec leurs employeurs et obtenu la aussi de grandes avancées.

Nous avons initié et tenu de nombreuses permanences et autres commissions ou journées d'information à destination des assistants familiaux.

Ayant un engagement politique local et très marqué au travers d'un mandat électif de conseiller municipal et de militant dans un parti, j'ai dû prendre des distances avec ma section syndicale départementale car mes actions de terrain ciblaient de plus en plus et en particulier mon collègue employeur. (Mon maire étant d'un parti adverse et conseiller départemental suppléant)

Afin d'éviter toutes sources de tension et d'éventuelles mesures de rétorsion envers mes camarades du fait d'appartenir à cette même collectivité, j'ai préféré informer mon employeur et mes camarades de ma volonté de me limiter à un statut d'activiste politique en ce qui concerne mes actions locales.

Dès lors, mon maintien dans la section syndicale en devenait incompatible statutairement.

Je suis toujours adhérent au syndicat CFDT mais en retrait de toutes implications au sein de ma collectivité.

Riche de ce passé, de mon engagement au niveau de la fédération interco-Cfdt nationale pour la rédaction et la relecture du dernier revendicatif sur les assistants familiaux, il me semble opportun de vous proposer ma candidature afin de continuer à œuvrer à un niveau ou l'accumulation de ce savoir et de cette expérience de terrain permettraient d'enrichir notre fédération par de nouveaux apports.

Mon épouse étant également assistante familiale, ma maman l'ayant été ainsi que mes deux grands-mères sous d'autres statuts et en d'autres temps, il me semble que je dispose d'un profil intéressant.

J'espère avoir suscité en vous la curiosité nécessaire pour aller plus loin ensemble et je me rendrai libre pour toute audition complémentaire qui en découlerait.

Dans l'attente, veuillez, chers membres du bureau, recevoir mes sincères salutations.

